

La chronique ovine

Au printemps, le semis sous couvert des prairies est possible

Plus largement pratiqué dans le cas des installations des légumineuses (luzerne, trèfle), le semis sous couvert des prairies est également possible pour des prairies d'association voire multiespèces.

Le semis de prairies sous une céréale de printemps (orge ou avoine par exemple) permet de fournir une récolte de la céréale en grains ou au stade immature alors que bien souvent un semis de prairie sur sol nu au printemps ne pourra donner en année sèche qu'une faible production estivale de fourrages. La productivité de la première année se trouve donc améliorée. Par ailleurs, le salissement du couvert sera plus réduit car il ne faut pas oublier qu'avec un semis de printemps, la levée des espèces prairiales est facilitée tout comme celle des mauvaises herbes.

Le mode d'emploi

Sous couvert d'une avoine de printemps, il est impératif de semer avant le 15 avril. L'avoine est alors semée assez clair (50 à 70 kg/ha). Pour le mélange prairial, le semoir à céréales est utilisé bottes relevées. Il faut alors éviter le semis en ligne pour la partie prairie. A l'arrière du semoir, la petite herse suffit à enterrer les graines dans les deux premiers centimètres. En cas de printemps sec, le couvert peut souffrir. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à avancer la fauche en faisant de l'enrubannage ou un ensilage. Avec un printemps plus arrosé, on peut aussi récolter à foin le couvert au stade pâteux de l'avoine. Après la récolte, la prairie s'installe alors et du côté du salissement, les mauvaises herbes (bien souvent annuelles) sont stoppées par la fauche.

Patrice PIERRE (Institut de l'Élevage)
Laurence SAGOT (Institut de l'Élevage – CIIRPO)